



Région de Lyon



Lyon, le 23 septembre 2019

Madame Larrouy Hélène
Directrice de la DFAC
Immeuble «Le Piazza»
93 rue de la Villette
69003 Lyon

Objet: Préavis de grève

Madame,

Notre organisation syndicale vous a déposé une DCI le 06 septembre 2019, et les discussions menées le 09 septembre 2019, n'ont pas permis de trouver un accord convenable et acceptable à notre délégation.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'article L.2512.2 du code du travail, le syndicat Sud Rail de Lyon dépose un :

**Préavis de grève à partir du 01 octobre 2019 à 00h00
jusqu'au 01 décembre 2019 à 23h59 :**

Les modalités retenues sont à la discrétion des agents concernés :

- **Arrêt de travail 59 min à la Prise de Service.**
- **Arrêt de travail de 3h55 à la Prise de Service.**
- **Arrêt de travail d'une JS complète.**

Ce préavis couvre tous les agents de la DFAC et tous les agents amenés à les remplacer.

Celui-ci est motivé par :

1 – Utilisation des agents en inaptitude temporaire :

La délégation Sud-Rail demande que les agents en inaptitude temporaire soient utilisés sur leur résidence principale et qu'aucun agent ne soit dans l'obligation, sans son accord, d'effectuer une mission de force en dehors de celle-ci.

2 - Mal être au travail (avenir de Fret / CPS Sibelin / Charge de travail)

Avenir du fret

Pour la délégation Sud-Rail, cette énième restructuration de l'entreprise via un projet de création de « SAS Fret » est une fois de plus une restructuration sans issue positive pour les cheminots de Fret SNCF, la dégradation assurée des conditions de travail, de la sécurité du personnel ainsi que des circulations.

Charge de travail et effectifs

La délégation Sud-Rail constate que la direction s'est une fois de plus enflammée sur le projet de chiffre d'affaires, comme d'habitude elle a les yeux plus gros que le ventre. Quant aux effectifs, la délégation Sud-Rail déplore que le CO ne soit toujours pas bon, des postes sont toujours non tenus et ne le seront pas plus en 2020 vu que le calcul des effectifs est faussé.

CPS :

Pour la délégation Sud-Rail la situation de la CPS est déplorable à ce jour, et depuis longtemps maintenant, et le restera tant que notre direction se voilera la face et se refusera de voir la réalité en face.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos syndicales salutations.

Pour Sud RAIL :
Jean Pierre Journoud

